



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2857
5 mai 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Ne comptons que sur nos luttes !

Mayotte
**La chasse aux
pauvres continue**

Page 16

Hausse du smic
**Baisse du
pouvoir d'achat**

Pages 6, 14

27, 28 et 29 mai
**La fête de Lutte
ouvrière**

Pages 8, 9

Leur société

- 1^{er} Mai: un succès à exploiter 3
- La mobilisation à Lyon et à Toulouse 3
- Et maintenant ? 4
- Manifestations : face à l'autoritarisme de l'État 4
- 150 ans après la Commune : la même haine de classe 4
- Protégeons-nous... de la police 4
- Loi immigration reportée : mais la démagogie antimigrants continue 5
- 1^{er} Mai du RN : la fête du capital 5
- Toussaint Louverture : Macron trafique l'histoire 5
- Chômage : ça ne baisse pas 6
- Radiations en hausse 6
- Finance : Fitch réprimande le gouvernement 6
- Prix : à qui profite la hausse ? 6
- Hôpitaux : pas vaccinés contre le sous-effectif 7
- Maternités : pour accoucher, appelez les pompiers 7
- Santé : privation de médicaments 7
- Handicap : l'inclusion des élèves attendra 7
- Mayotte : la chasse aux pauvres continue 16

Dans le monde

- Grande-Bretagne : les grèves pour les salaires continuent 10
- Méthodes de gangsters 10
- Soudan : les massacreurs financés par l'Union européenne 10
- Union européenne : une attaque de plus contre les migrants 11
- Allemagne : grève contre les licenciements et pour les salaires 11
- Dépenses militaires : préparation générale à la guerre 12
- États-Unis : nouvelle faillite bancaire 12
- Bangladesh : il y a dix ans, 1 138 morts pour le profit 16

Il y a 80 ans

- États-Unis, 1943 : la grève des mineurs 13

Dans les entreprises

- Unilin - Bazeilles 14
- STMicroelectronics - Crolles 14
- Hausse du smic, baisse du pouvoir d'achat 14
- Salaire des fonctionnaires 14
- RATP 15
- Sophartex - Dreux 15

Agenda

- Fête régionale 3
- La fête de Lutte ouvrière à Presles 8-9

Retraites, inflation, guerre: c'est le capitalisme qu'il faut renverser!

Avec 300 manifestations dans tout le pays, des centaines de milliers de travailleurs se sont emparés du 1^{er} Mai pour affirmer que leur opposition à la retraite à 64 ans reste intacte. Celles et ceux qui ont manifesté ont montré qu'ils ne s'avouaient pas vaincus, et ils ont bien raison !

Comment jeter l'éponge quand des mois ou des années de travail supplémentaires sont devant nous ? Comment ne pas être en colère face à ce gouvernement qui passe son temps à déplorer l'inflation et la chute du pouvoir d'achat sans jamais s'attaquer aux capitalistes responsables ?

Au-delà de Macron et de son arrogance, c'est la bourgeoisie qui impose le recul de nos droits et de notre pouvoir d'achat, alors qu'elle accumule comme jamais les richesses. Elle mène la lutte de classe et ne s'arrête jamais. En face, il n'y a aucune raison que les travailleurs baissent la garde.

Quelle que soit leur issue, il faut mener tous les combats qui se présentent à nous, le plus loin possible, et s'en servir pour renforcer notre camp, numériquement et politiquement. On le voit avec la flambée des prix, la guerre économique et les tensions internationales: la bourgeoisie et les politiciens à son service n'ont pas fini de nous imposer des sacrifices. La dette et la menace de généralisation de la guerre sont autant de menaces qui planent au-dessus de nos têtes. Ne laissons pas les mains libres à ceux qui dirigent la société !

La lutte des classes sera un éternel recommencement tant que les travailleurs ne la mèneront pas jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'au renversement de l'ordre social capitaliste, et il faut que des travailleurs s'organisent dans ce but.

Cette perspective révolutionnaire a longtemps été portée par la journée du 1^{er} Mai. À son origine, en 1889, le 1^{er} Mai a été choisi, par les partis socialistes constituant l'Internationale ouvrière, pour appeler les travailleurs de tous les pays à arrêter le travail, pour imposer, ensemble, la journée de huit heures.

Dans bien des pays, c'était une déclaration de guerre contre un patronat qui se voulait tout-puissant et interdisait les syndicats comme les grèves. Et c'est encore le cas aujourd'hui dans certains pays. Le 1^{er} Mai n'est pas la fête du travail, comme certains le disent, ici. Il symbolise le combat contre l'esclavage salarial, contre la domination de la bourgeoisie qui s'assure, par

l'exploitation, des privilèges extravagants au détriment de la majorité de la société. Il était l'affirmation que la société devait être dirigée par les travailleurs eux-mêmes, et il faut qu'il le reste.

Il faut renouer avec cette conscience révolutionnaire et internationaliste, car il n'y aura pas d'émancipation possible pour les travailleurs tant qu'ils seront obligés de vendre leur force de travail et de se soumettre à un patron, à ses humeurs ou à ses carnets de commande.

Et où le capitalisme nous mène-t-il ? Ce ne sont pas des hommes conscients et soucieux du bien-être collectif qui dirigent la société, ce sont les marchés financiers, les cours boursiers et les agences de notation.

Au lieu d'apporter plus d'égalité, de paix et de progrès à l'échelle de la planète, le capitalisme dresse les travailleurs les uns contre les autres en les mettant en concurrence pour les miettes que la bourgeoisie veut bien leur laisser. Il maintient les régions les plus pauvres de la planète dans l'oppression et le dénuement. Il détruit la planète, entretient le nationalisme, le militarisme et les guerres. Le capitalisme bloque toute la société dans sa marche en avant.

Alors, notre horizon ne peut pas se limiter à la conquête de tel ou tel droit, ou à attendre des élections qui changeraient l'équipe au pouvoir. Dans le cadre de ce système injuste et exploiteur, il n'y aura ni bon président, ni bon Parlement, ni bonne Constitution.

Notre horizon ne peut pas, non plus, se borner aux frontières nationales. Elles ne servent qu'à diviser les travailleurs et à assurer les intérêts des puissances impérialistes. L'exploitation n'a pas de frontières. Les travailleurs des pays pauvres sont souvent exploités par la même grande bourgeoisie que ceux des pays riches, alors, il ne faut pas de frontières entre travailleurs !

Comme le disaient Karl Marx et Friedrich Engels, les travailleurs constituent, par-delà les frontières, une classe sociale qui « n'a rien d'autre à perdre que ses chaînes ».

Alors, oui, le monde ouvrier doit se défendre pied à pied contre le patronat, mais il faut aussi faire exister un courant capable d'affirmer la perspective du renversement du capitalisme à la seule échelle où il peut être renversé, à l'échelle internationale.

Nathalie Arthaud



1^{er} Mai: un succès à exploiter

Avec des défilés et des rassemblements dans quelque 300 villes, parfois très petites, et plus d'un million de manifestants dans tout le pays, le 1^{er} Mai 2023 a été un grand succès, l'un des plus importants depuis longtemps.

L'intersyndicale avait décidé de faire de la journée internationale de lutte des travailleurs une 13^e mobilisation contre la réforme des retraites. N'en déplaise aux journalistes favorables au gouvernement, comme ceux du journal *Les Echos* qui n'a pas vu « le raz-de-marée attendu », ou aux chaînes d'informations continues qui ont montré en boucle les images de casseurs pour mieux ignorer les motivations de la grande majorité des manifestants et tenter d'effrayer ceux qui n'ont pas défilé, le monde du travail a répondu présent.

La loi a beau avoir été votée et promulguée, les premiers décrets d'application rédigés, Macron et ses ministres ont beau vouloir tourner la page pour passer à une autre attaque, rien n'y fait. Des millions de travailleurs continuent de refuser de perdre deux années de vie supplémentaires au travail ou de partir avec une pension de misère. Cela montre que la colère est profonde et que les travailleurs ne ressentent pas le passage en force de Macron, puis la sanctification de la loi par les vieux « sages » du Conseil constitutionnel, comme une



À Paris.

défaite démoralisante ni un clap de fin. Ce refus de se résigner est une épine dans le pied du gouvernement et un espoir pour les travailleurs.

Au refus de travailler deux ans de plus, s'ajoutent la colère et l'inquiétude devant les prix qui flambent et les salaires qui prennent chaque jour du retard sur l'inflation, alors même que les profits des capitalistes et la fortune d'une poignée de grands bourgeois s'envolent. Explicitement ou confusément, bien des travailleurs constatent que,

derrière Macron et son arrogance, c'est la bourgeoisie qui est à l'offensive, qu'elle mène une lutte de tous les instants pour drainer vers elle le maximum de richesses. Elle ne s'arrêtera jamais, exigera que ceux qui gouvernent, Macron aujourd'hui, ses successeurs demain, quelle que soit leur couleur politique, taillent sans fin dans les conditions de vie des classes populaires.

C'est pourquoi, au-delà de Macron, il faut viser ses donneurs d'ordres, les

capitalistes et les financiers. Les travailleurs disposant de l'immense force collective que leur donne leur rôle au centre de l'économie, leur concentration dans les entreprises, ils pourraient ainsi enrayer la machine à profit. Pour défendre leurs intérêts, il n'y aura jamais ni bon président, ni bon Parlement, ni bonne Constitution, mais un bon rapport de force et la conscience que la lutte de classe ne s'arrêtera pas tant que régnera la bourgeoisie.

Xavier Lachau



ENZO CHESI

Avec 20 000 manifestants à Lyon, 15 000 à Grenoble, 10 000 à Saint-Étienne, des manifestations organisées dans des dizaines de villes de la région ont été partout bien fournies.

Il y avait 2 000 personnes à Annonay contre 300 en 2022. Les manifestations du 1^{er} Mai en Rhône-Alpes ont été massives. Comme partout, le refus de travailler jusqu'à 64 ans et le passage en force de Macron ont alimenté les cortèges. Bien des travailleurs, mobilisés depuis le 19 janvier, ont tenu à manifester encore ce jour-là en famille. D'autres défilaient pour la première fois, choqués par l'arrogance et le mépris du pouvoir.

À Lyon, la violence sociale de Macron, sa morgue et la brutalité de sa police, alimentent depuis fin mars la formation d'un

vaste cortège de tête qui refuse la tutelle de l'intersyndicale. Dans ce cortège se mêlent des militants du Black bloc, dont la politique – qu'ils prétendent radicale – consiste à détruire systématiquement mobilier urbain, agences bancaires, immobilières ou d'intérim et à s'affronter à la police, quand ce n'est pas s'en prendre aux militants, comme à Paris où le stand du PCF a été attaqué. Ce 1^{er} Mai à Lyon, le cortège de tête a rassemblé plus de 3 000 personnes, dont plusieurs centaines de casseurs, et il a imposé ses choix à toute la manifestation. Les affrontements

avec la police, les destructions et incendies, y compris de magasins d'alimentation, ont bloqué l'avancée du défilé qui a duré plus de six heures !

Pour beaucoup, y compris parmi les travailleurs, Macron, par son intransigeance, est le premier responsable de la casse et de la violence. Mais, face à la violence du pouvoir, le véritable radicalisme n'est pas d'incendier voitures ou magasins en se cachant au milieu des manifestants, méprisés voire frappés s'ils ne coopèrent pas. Il ne peut venir que des travailleurs s'organisant eux-mêmes, se donnant leur propre plan de lutte pour défendre coûte que coûte leur droit à l'existence.

Correspondant LO

À Toulouse

À la satisfaction générale, la manifestation a regroupé plus de 20 000 manifestants.

Un chiffre important qui se rapproche des manifestations du début du mouvement, en janvier ou février. Quant à l'ambiance, elle était tout aussi déterminée et montrait que les manifestants ne voulaient pas « passer à autre chose », comme le souhaite le gouvernement.

À noter que *L'Internationale* a été entonnée dans certains bouts du cortège, et à plusieurs reprises, montrant qu'au-delà de la réforme des retraites et des attaques à venir du gouvernement et du grand patronat, le 1^{er} Mai gardait pour une bonne partie des manifestants son caractère de journée de lutte internationale de la classe

ouvrière contre cette société capitaliste.

À noter aussi que la presse locale – *La Dépêche du Midi*, sur son site Internet le soir même – a préféré consacrer à peine quinze lignes à la manifestation proprement dite, mais trois fois plus aux dégradations et aux affrontements entre quelques dizaines d'énergumènes et la police, qui en a profité pour, en fin de parcours, balancer du gaz lacrymogène sur tout le monde.

Les travailleurs ne peuvent décidément compter que sur eux-mêmes pour se faire entendre et défendre leurs intérêts.

Correspondant LO

AGENDA

Fête régionale

Marseille

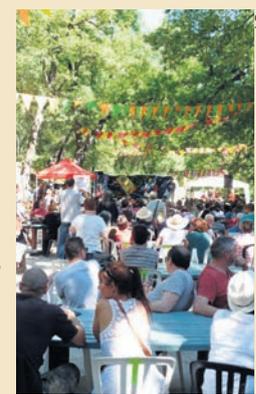
Dimanche 7 mai

à partir de 11 heures

À Gardanne, parc de Valabre

Navette gratuite à partir de Marseille devant la faculté Saint-Charles à 10 heures et 12 heures.

Retour en fin d'après-midi.



Mouvement contre la réforme des retraites : **et maintenant ?**

Après treize journées de manifestations réussies, alors que le rejet de la réforme des retraites reste unanime dans le monde du travail, au lendemain d'un 1^{er} Mai où l'on a vu s'exprimer la colère des opprimés et la joie de se retrouver ensemble, chacun se demande comment continuer.

Non seulement le gouvernement ne recule pas mais il prépare de nouvelles attaques. Il ne le fait pas à cause d'une quelconque surdité ou parce qu'il serait coupé des réalités et ne saurait pas comment vivent les petites gens, comme le prétendent trop facilement ses opposants politiques. Il le fait sur ordre, pour conforter les profits des grandes entreprises, pour assurer les rentes des gros actionnaires, pour tenter de faire baisser la tête aux travailleurs et, marginalement, pour la gloriole lamentable de la coterie macronienne.

L'Intersyndicale, réunie mardi 2 mai, propose une nouvelle journée de manifestations le 6 juin, soit deux jours avant le passage à l'Assemblée d'une proposition visant à ramener l'âge de départ en retraite à 62 ans. Ni le fait que cette motion soit présentée par des députés d'un groupe prêt à se rallier au plus offrant, ni les rebuffades parlementaires d'hier, ni même l'espoir mis dans les votes des parlementaires de la droite et de l'extrême droite ne semblent rebuter l'Intersyndicale. D'ici le 8 juin, elle propose d'aller

convaincre les députés de voter en ce sens à la date fatidique. C'est une fois de plus demander aux travailleurs de remettre leur sort entre les blanches mains parlementaires.

En attendant, les dirigeants des centrales syndicales retrouveraient leur train-train habituel et iraient négocier, c'est-à-dire accepter les reculs en les présentant comme des victoires, de cabinets ministériels en antichambres patronales. Il est déjà question de répondre, ensemble ou séparément, à l'invitation de la Première ministre, avec, en cadeau de retrouvailles, une orangeade et une photo sur le perron de Matignon.

Mais les travailleurs ont les moyens de troubler les calculs des uns et des



autres. Durant quatre mois ils ont répondu présent dans les manifestations, des centaines de milliers ont participé à des grèves et combien ont apporté leur pierre, d'un mot, d'un sourire complice, d'une réflexion partagée à une caisse, au vestiaire, au chantier ? Les travailleurs ont ainsi commencé à réapprendre, à apprendre en fait pour la plupart, qu'ils font

partie d'une même classe, qu'ils constituent une force, qu'ils ont des intérêts communs face à la classe capitaliste et que les institutions sont faites contre eux.

Cette conscience de classe qui se réveille, résultat et combustible de ces mois de lutte, peut et doit se renforcer dans les épreuves et les luttes qui s'annoncent.

Paul Galois

Manifestations : face à l'autoritarisme de l'État



Au stade de France, le 29 avril.

À l'occasion de la finale de la Coupe de France samedi 29 avril, le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, a interdit une manifestation de la CGT à proximité du stade de France sous prétexte que le match entre Nantes et Toulouse aurait été à haut risque.

Trois heures avant la rencontre, le tribunal administratif a suspendu la décision de la préfecture de police. Cartons rouges et sifflets ont pu être distribués aux abords de l'enceinte par des militants syndicaux, et confisqués dans la foulée à l'entrée des tribunes par les stadiers. Conscient de son impopularité, Macron a décidé de rester confiné en tribune.

Pour empêcher la contestation à l'occasion des déplacements du président de

la République et de ses ministres, les préfets puisent dans l'arsenal des dispositifs légaux, interprétés à leur guise, pour interdire l'usage de casseroles sur la voie publique, des rassemblements ou des manifestations. Ils utilisent un dispositif de la loi de sécurité intérieure mise en place en novembre 2017, à la fin de l'état d'urgence imposé après les attentats de 2015. Bien sûr, le ministère de l'Intérieur lui-même, par l'intermédiaire

de la directrice des libertés publiques, évoque un « détournement de la procédure » et appelle les préfets à la retenue. Mais, contre la mobilisation, l'État utilise les derniers textes de loi mis en place pour soi-disant se défendre du terrorisme et de l'insécurité. Il en est de même de l'usage des drones pour surveiller les manifestations, autorisé par une loi promulguée en janvier 2022 et dont le décret d'application a été opportunément publié le 19 avril dernier. Le survol des manifestations du 1^{er} Mai a parfois été partiellement suspendu, comme au Havre, ou confirmé, comme à Paris, sur décision des tribunaux administratifs. Mais, sous prétexte d'assurer la sécurité des personnes, la loi donne à la surveillance policières des moyens supplémentaires.

L'arsenal légal s'est enrichi ces dernières années, pour permettre aux autorités de contrôler et intimider ceux qui veulent s'opposer au gouvernement et à sa politique. Et quand il est insuffisant pour vider les rues, il reste l'usage brutal de la force.

Boris Savin

Protégeons-nous... de la police

« Sans la police et la gendarmerie, il n'y a pas de manifestation », ont affirmé en chœur le préfet de police de Paris et le ministre de l'Intérieur, Darmanin.

Les centaines de manifestants en garde à vue, le jeune photographe blessé lors de la manifestation du 19 janvier, et ceux qui, lors de celle organisée contre la méga-bassine de Sainte-Soline, ont été victimes de lancers de grenades de

police à hauteur d'homme, apprécieront.

S'il est une chose que le mouvement a appris à des milliers de travailleurs, de lycéens ou d'étudiants, c'est que les forces de police sont d'abord là pour intimider les manifestants et les dissuader de se mobiliser.

La conclusion est à l'inverse de celle du ministre : sans police, il y aurait plus de manifestants.

Aline Retesse

150 ans après la Commune : la haine de classe

Le 22 avril, l'Église a béatifié cinq prêtres exécutés pendant la Commune de Paris le 26 mai 1871. L'église Saint-Sulpice de Paris était pleine pour cette cérémonie, à laquelle ont participé l'archevêque de Paris, des évêques et des membres de congrégations, pour rendre hommage aux victimes de ce qu'ils présentent comme le plus grand bain de sang de la Commune.

L'exécution de ces otages a été une réaction aux massacres que l'armée du gouvernement bourgeois de Thiers perpétrait à grande

échelle depuis le 21 mai. Ils firent au total 20 000 tués. La justice bourgeoise décida ensuite l'emprisonnement de 40 000 hommes et femmes dont la très grande majorité était des travailleurs. La bourgeoisie leur faisait payer ainsi l'instauration du premier pouvoir ouvrier.

Une haine de classe que, plus de 150 ans après, cette brochette de réactionnaires continue de propager contre les ouvriers révolutionnaires, ceux d'hier... et ceux d'aujourd'hui.

A. R.

Loi immigration reportée : mais la démagogie anti-migrants continue

Mercredi 26 avril, lors de la présentation de son programme pour les « 100 jours » annoncé par Macron, la Première ministre Élisabeth Borne a annoncé le report à l'automne de l'examen du projet de loi sur l'immigration.

Macron lui-même avait pourtant affirmé, quelques jours avant, que la loi immigration serait au programme des 100 jours, et

qu'il voulait la faire passer en un seul texte, et non pas découpée en morceaux qui puissent plaire, certains à la droite, d'autres à la gauche,



Dans la manifestation du 1^{er} mai, à Paris.

Premier Mai du RN : la fête du capital

Cette année, pour le 1^{er} Mai, le Rassemblement national avait choisi de troquer le bûcher de Jeanne d'Arc pour un banquet au Havre.

Au Havre, Marine Le Pen mettait en scène sa rivalité avec Édouard Philippe, actuel maire de la ville, ancien Premier ministre et candidat putatif à l'élection présidentielle de 2027. D'autre part, le choix d'une ville industrielle était « un clin d'œil au monde du travail », selon Jordan Bardella, le président du RN. C'était bien sûr pure roublardise, car les discours et déclarations des dirigeants étaient aux antipodes des préoccupations et des intérêts du monde du travail.

« On occupe la place qu'avait auparavant l'UMP » a assuré Bardella. « Je le dis à l'électeur de droite, vous qui n'en pouvez plus du politiquement correct, vous pour qui le mot mérite et le mot nation ont une signification profonde, n'attendez pas et rejoignez-nous ! » Et, dans la parfaite tradition de l'extrême droite, l'héritière

du château de Montretout a déroulé ses fantasmes concernant la « submersion migratoire » comme le danger civilisationnel que représente le « wokisme », qui menace des « millénaires d'histoire et de culture ».

Au moment même où Le Pen évoquait ces fausses menaces, les travailleurs descendaient une fois de plus dans la rue pour s'opposer à la très réelle menace sur les retraites. Certes, Le Pen s'est prononcée en paroles pour la retraite à 62 ans. Mais elle s'est tenue bien à l'écart du mouvement en répétant : « Le meilleur moyen de lutter contre le gouvernement, c'est de voter, c'est la seule chose qui marche. » Eh bien, justement, non. Les travailleurs n'ont jamais rien obtenu que par leurs luttes collectives, jamais en plaçant leur confiance dans les promesses de politiciens de

comme il l'avait évoqué dans son interview télévisée du mois de mars.

Le texte initial, présenté en Conseil des ministres en février, tentait en effet de séduire à la fois certains députés de gauche, avec la création d'un titre de séjour pour les travailleurs immigrés exerçant des métiers « en tension », et des députés de droite, avec une augmentation des expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Au Sénat, mi-mars, la droite a voté des amendements durcissant les conditions du regroupement familial, ou supprimant l'Aide médicale d'État pour les sans-papiers, et a refusé le titre de séjour pour les immigrés exerçant dans les métiers « en tension », sous prétexte que cela ferait un « appel d'air ».

La droite se livre à une surenchère anti-immigrés, sans avoir aucune envie d'aider le gouvernement, ni de partager son discrédit. Pour espérer obtenir ses voix au Parlement, le gouvernement

devrait présenter un projet de loi extrêmement répressif contre les immigrés, mais certains députés de la majorité risqueraient alors de refuser de le voter. C'est ce qui a fait reculer Borne.

En attendant, en agitant à chaque occasion la prétendue question de l'immigration, le gouvernement continue à désigner les immigrés comme des délinquants, des profiteurs, qui ne viennent en France que pour toucher des allocations... La police et la gendarmerie menacent à Mayotte d'expulser ceux qui n'ont pas les bons

papers, et de détruire les logements de fortune des plus pauvres, étrangers ou non. Borne a annoncé, en même temps que le report de la loi immigration, la mobilisation de 150 policiers et gendarmes à la frontière italienne pour refouler les migrants. En utilisant la démagogie anti-immigrés, le gouvernement chasse sur les terres de l'extrême droite et cherche à diviser les travailleurs, dans le but de durcir encore sa politique contre tous, français et immigrés.

Hélène Comte

Toussaint Louverture : Macron trafique l'histoire

Le 27 avril, Macron s'est rendu au fort de Joux, dans le Jura, pour un discours prétendant rendre hommage à Toussaint Louverture, héros de la lutte contre l'esclavage et pour l'indépendance d'Haïti. C'est dans cette prison glacée qu'il avait été enfermé sans jugement par Bonaparte, et laissé sans soins jusqu'à sa mort le 7 avril 1803.

Le préfet avait interdit toute manifestation sur le lieu du discours, avant d'annuler son arrêté à la dernière minute. Cela n'a pas empêché un escadron de gendarmerie de retenir plus de 200 manifestants à un kilomètre de là. Ainsi carapacé, Macron a pu entonner un hommage à Toussaint Louverture, « combattant inlassable de la lutte pour la liberté », ce qui ne manque pas de sel. Car la filiation d'un Macron, c'est plutôt du côté de l'État français qu'il faut la chercher, le bourreau de Toussaint.

En Haïti, la libération de l'esclavage avait été conquise en août 1793 de haute lutte, par les esclaves eux-mêmes, sous la direction de Toussaint, ancien esclave affranchi. Il devint gouverneur de la colonie, et le premier général noir de la République.

Mais bientôt la France voulut rétablir l'ordre. En 1802, Bonaparte réussit à rétablir l'esclavage dans les colonies... sauf à Haïti. Ce fut grâce au soulèvement de tout le peuple, malgré les horreurs et les déchaînements racistes des colons blancs et du corps

expéditionnaire envoyé de la métropole.

Au cours de cette lutte, Toussaint Louverture fut fait prisonnier par traîtrise et expédié en prison en France, au fort de Joux. Mais son élimination ne permit pas au corps expéditionnaire de triompher. Son chef, le général Leclerc, écrivit à Bonaparte : « Ce n'est pas tout d'avoir enlevé Toussaint, il y a ici 2 000 chefs à faire enlever. » Un corps expéditionnaire de la plus puissante armée d'Europe, fort de 22 000 hommes et 86 vaisseaux, se heurtait à une population qui avait appris à se battre. Le 18 novembre 1803, la bataille de Vertières, dans le Nord d'Haïti, obligea les troupes envoyées par Bonaparte à capituler et cette première guerre coloniale perdue par la France déboucha sur l'indépendance d'Haïti.

Macron ne sera jamais qu'un valet de la bourgeoisie parmi d'autres, tandis que le nom de Toussaint Louverture continuera d'évoquer un moment glorieux dans le long combat des opprimés pour leur émancipation.

Jean Sanday

droite, de gauche, a fortiori d'extrême droite.

Dans la même veine, Le Pen s'est proclamée, contrairement à Macron, seule capable d'assurer la paix sociale. C'est un engagement vis-à-vis du patronat. Car, dans cette période où la crise de l'économie capitaliste se traduit par une amputation croissante des revenus des classes populaires, par une guerre sans relâche menée par la bourgeoisie, la paix sociale signifierait la paix des cimetières en matière sociale. Cela signifierait le dépouillement sans réactions de la classe ouvrière. C'est bien l'objectif du RN. Qu'il attire des bourgeois réactionnaires nostalgiques d'un pouvoir fort, du gaullisme et de la monarchie, c'est logique. Mais la place des travailleurs est de combattre dans la rue et dans les grèves la dictature du grand capital, que soutient le RN.

Christian Bernac

Chômage : ça ne baisse pas

Le ministre du Travail, Olivier Dussopt, s'est réjoui de la baisse des chiffres du chômage annoncée par son ministère : « *Nous ne lâchons rien pour poursuivre notre objectif, le plein emploi.* » Le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, celle des chômeurs sans aucun emploi, est en baisse de 1,2 % pour le premier trimestre, et de 5,9 % sur un an.

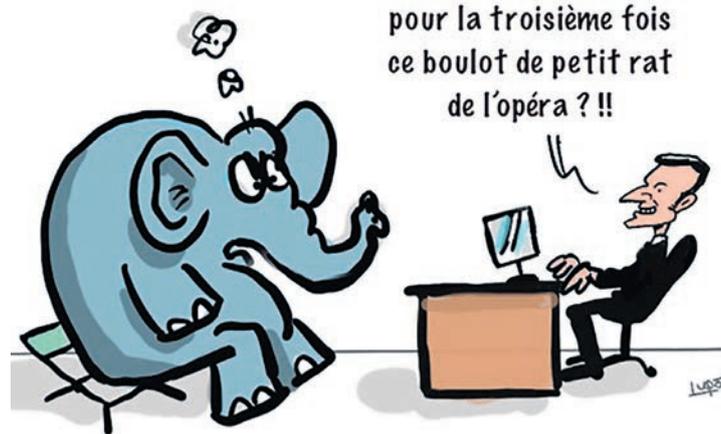
Mais cela ne signifie pas que les chômeurs ont retrouvé une situation stable. Certains ont trouvé un emploi pour quelques jours ou quelques semaines, et sont passés en catégorie B ou C (activité réduite courte ou plus longue), qui augmentent toutes les deux. Le nombre de personnes sortant des

chiffres du chômage pour une « reprise d'emploi déclarée » a diminué de 3,4 % au premier trimestre, et de 21,6 % sur un an. Les principales raisons pour lesquelles des chômeurs quittent les catégories A, B ou C sont des entrées en stage ou en formation, des radiations administratives ou un défaut

d'actualisation de leur situation, qui entraîne une interruption de l'indemnisation.

Le gouvernement tient d'autant plus à afficher des chiffres toujours en baisse qu'il a modifié la durée d'indemnisation du chômage, qui diminue lorsque le taux de chômage est bas.

Mais, pour ce qui est de la situation des chômeurs, tous ceux qui vont de formation en petit boulot, de contrat d'intérim en CDD, savent que trouver un emploi n'est pas devenu plus facile. Ceux qui ont vu leurs indemnités diminuer et durer moins longtemps, ceux qui ne sont



pas indemnisés du tout, ou qui ont arrêté leur recherche d'emploi par découragement, ont vu leur situation se détériorer. La crise qui s'aggrave, les fermetures d'entreprise

annoncées ces derniers mois risquent d'augmenter encore le nombre de chômeurs et d'aggraver la difficulté à trouver un emploi.

Hélène Comte

Radiations en hausse

Un rapport de la Cour des comptes de mars dernier relève que cette baisse des chiffres officiels du chômage est aussi due à un nombre de radiations inhabituel, en hausse de 40 % par rapport à 2019.

Le gouvernement a en effet décidé un plan ciblant les 800 000 chômeurs de très longue durée (plus deux ans). Il prévoyait des entretiens, des formations ainsi qu'une aide de 8 000 euros aux entreprises qui les embaucheraient.

Ces chômeurs sont souvent âgés, malades ou en mauvaise santé, loin des qualifications demandées aujourd'hui, et venir à un énième entretien n'a guère d'attrait. Le rapport note d'ailleurs : « Le profil

de ces chômeurs après plus de deux ans au chômage, ne se prête pas toujours à pouvoir occuper rapidement un emploi, quel que soit le secteur d'activité ». Or « l'absence des demandeurs d'emploi aux entretiens et aux sessions des "packs de remobilisation" auxquels ils étaient convoqués a entraîné des radiations temporaires ». Conséquence : « Le nombre de radiations des listes de Pôle emploi a donc mécaniquement augmenté avec l'intensification des convocations : 53 000 radiations ont été enregistrées. »

Qu'importe, le gouvernement a atteint son but : faire baisser les chiffres du chômage.

Alain Lecaire

Finance : Fitch réprimande le gouvernement

Fitch, une des principales agences de notation financière, vient de baisser d'un cran la note de l'État français.

À force d'aider le patronat « quoi qu'il en coûte », d'abord à la suite de la crise de 2008, puis de celle du Covid, la dette de l'État a explosé, passant de 1 253 milliards d'euros en 2007 à près de 3 000 milliards d'euros fin 2022.

En baissant sa note, Fitch juge que la santé financière de l'État se détériore légèrement en raison de la crise économique, des déficits budgétaires toujours élevés et de la hausse des taux d'intérêt. Elle se permet

même de sermonner le gouvernement en émettant un doute sur sa capacité à faire passer sa politique antiouvrière sans susciter de réactions collectives, une compétence exigée de tout gouvernement par les capitalistes.

L'État doit lever la somme record de 270 milliards d'euros cette année, 10 milliards de plus qu'en 2022. Avec la hausse des taux d'intérêt décidée par les banques centrales, la charge de la dette, de

50 milliards d'euros en 2022, devrait approcher les 60 milliards d'euros l'an prochain, l'équivalent de l'ensemble des dépenses consacrées à l'enseignement secondaire.

Si les appels à l'austérité commencent déjà à retentir, et Fitch joue sa partie dans ce concert, gageons que ni les budgets de l'armée ni les aides au patronat ne seront mis à contribution. Cette dette dite publique n'est pas la dette des travailleurs : c'est la dette collective des capitalistes. C'est à eux, et à eux seuls, de la payer.

Sacha Kami

Prix : à qui profite la hausse ?

« On attend que, dans les prochaines semaines, les négociations rouvrent entre les industriels et la grande distribution pour répercuter les baisses. Il faut que ça se voie dans les rayons de supermarchés », a affirmé la Première ministre, Élisabeth Borne. Mais elle se garde bien d'envisager la moindre contrainte à l'égard des industriels de l'agroalimentaire ou des géants de la distribution.

Depuis plusieurs semaines, les prix des matières premières agricoles baissent. La tonne d'huile de tournesol, sur le marché de gros de Saint-Nazaire, est passée de 915 euros en avril 2022 à 472 euros en avril 2023, une baisse de 48 %. Le blé dur, sur la place commerciale de Port-la-Nouvelle, a

baissé sur la même période de 11 %. Certaines marques de café ont bondi de 30 % en rayons tandis que les prix de la matière brute ont baissé de 16 %. « Sur un an, la crème est à -58 % et le blé tendre à -30 % », reconnaît le vice-président du groupeement des Mousquetaires (Intermarché, Netto, etc.). Mais

les prix des produits alimentaires vendus en grandes surfaces, eux, ont augmenté de 10 % depuis la fin des négociations du 1^{er} mars entre industriels et distributeurs.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est fendu d'un courrier les appelant à revoir les tarifs à la baisse « chaque fois que cela sera objectivement justifié ». Autant demander à un cambrioleur de superviser l'installation d'une surveillance sur un pavillon ! La seule préoccupation des capitalistes de l'agroalimentaire et de la distribution



est la préservation, voire l'augmentation de leurs profits en faisant payer les consommateurs.

Pour faire face à la flambée des prix, les travailleurs doivent imposer au grand patronat l'indexation des salaires sur les prix. Car, tant que les capitalistes dirigent les entreprises, ils auront aussi le pouvoir de fixer les prix et de s'approprier de cette façon la plus grande part des richesses produites par les travailleurs. Il n'y a qu'une seule façon de mettre fin à ce détournement : l'expropriation des grands groupes capitalistes et leur mise sous contrôle des travailleurs.

Boris Savin

Hôpitaux: pas vaccinés contre le sous-effectif

François Braun, le ministre de la Santé, a annoncé que les soignants hospitaliers non vaccinés pour le Covid-19 pourront revenir travailler à partir de la mi-mai.

Lorsqu'au printemps 2020 l'épidémie de Covid a frappé, les hospitaliers se sont dévoués et n'ont pas ménagé leurs efforts pour soigner et sauver des vies, sans masques, sans moyens, obligés de pallier l'incurie gouvernementale.

À l'été 2021, le gouvernement avait développé une propagande visant à désigner ceux qui ne voulaient

pas se faire vacciner comme les responsables des vagues successives de l'épidémie. Il voulait ainsi faire oublier ses insuffisances et ses propres responsabilités dans l'incapacité de l'hôpital à faire face à l'épidémie. Malgré un été marqué par les manifestations de protestation, en septembre 2021 les soignants non vaccinés ont été suspendus et privés de leur salaire

du jour au lendemain.

Un an et demi plus tard, Braun veut bien réintégrer les rares qui n'auraient pas abandonné leur profession et voudraient retourner à l'hôpital. Cela permet au ministre de faire semblant de se préoccuper du fonctionnement des services, alors que, même s'ils surmontaient tous l'écœurement d'avoir été traités comme des pestiférés, leur retour ne représenterait qu'une goutte d'eau dans l'océan du sous-effectif hospitalier.

En Martinique, Guadeloupe et Guyane, où la proportion de soignants qui ont été jetés sans ressources hors des hôpitaux est bien plus

importante que dans l'Hexagone, et où des protestations n'ont jamais cessé contre cette injustice, les syndicats réclament que « la totalité de leur salaire et indemnités [dont ils ont été privés durant leur suspension] soit versée ».

En toute continuité avec Véran, précédent ministre de la Santé, qui avait tout fait pour diviser les hospitaliers selon leur statut vaccinal, en espérant qu'ils s'écharpentent entre eux plutôt que de se dresser contre sa politique, Braun a déclaré à la presse : « Les non vaccinés ne sont pas forcément attendus avec des fleurs. » Mais pour le moment c'est lui qui n'est jamais reçu avec des fleurs dans les services qu'il visite, mais avec des protestations bien méritées contre les restrictions budgétaires.

Lucien Déroit



Dans la manifestation santé-social du 11 janvier 2022.

Maternités: pour accoucher, appelez les pompiers

Les sapeurs-pompiers sont obligés d'effectuer de plus en plus souvent des accouchements dans leurs camions, suite à la fermeture des petites maternités.

Jusqu'en avril 2022, ils effectuaient ce travail de sage-femme sans vraiment en avoir le droit, arguant de l'urgence médicale. En avril 2022 sont parus les décrets d'application d'une loi les y autorisant officiellement. Ils sont aussi censés recevoir une formation minimum.

L'État se décharge ainsi de ses carences dans la matière sur un service déjà

surchargé de travail et, vu le rythme des fermetures de petites maternités, cela ne va qu'empirer.

Il y a quarante ans, les maternités étaient trois fois plus nombreuses. Sur les 471 restantes aujourd'hui, 111 dites de niveau 1 pourraient être fermées dans les années qui viennent, ou du moins consacrées uniquement au suivi de la

grossesse. On n'y accoucherait plus, une grande partie de leur personnel étant transférée dans des villes plus importantes. Pour l'État, ces établissements ne réalisent pas assez d'accouchements pour que la mère et l'enfant soient en sécurité.

Les associations et les syndicats de soignants rappellent pour leur part que le seuil de fermeture n'a cessé d'augmenter, passant de 300 à 500 puis à 1 000 accouchements au fil des ans, et aussi que la sécurité n'est pas mieux garantie dans les grands établissements pour autant. C'est aussi ce que disent les habitantes et les habitants, en manifestant à chaque fois qu'une maternité est fermée.

Les pompiers réclament, comme les soignants, des effectifs supplémentaires. C'est la même loi des économies à tout prix qui règne dans tous les services publics, au détriment de la population.

Daniel Mescla



Dans le Jura, en 2020 déjà.

Santé: privation de médicaments

Selon un sondage réalisé pour l'industrie pharmaceutique, une majorité de la population déclare avoir déjà renoncé, ces douze derniers mois, à acheter des médicaments sans ordonnance, donc non remboursés, en raison de leur prix. Avec l'inflation, les classes populaires se voient contraintes de rogner sur tout, y compris leur santé.

Sur les vingt dernières années, le nombre de gens qui achètent des médicaments sans prescription médicale a augmenté, notamment du fait de l'extension des déserts médicaux. Plus de la moitié de ceux qui achètent des médicaments sans ordonnance le font « car il aurait fallu attendre trop

longtemps pour voir un médecin », et un tiers le font car la consultation médicale coûte trop cher. Ainsi le nombre de malades contraints de recourir à l'automédication pour des raisons financières a augmenté, malgré tous les risques que cela comporte.

Les mêmes qui renoncent à consulter un médecin, renoncent aussi à acheter des médicaments dont les prix ont augmenté de 9 % en un an. À cela s'ajoute aussi la politique gouvernementale de déremboursement de médicaments par la Sécurité sociale.

Le droit à la santé est un mot de plus en plus creux dans le capitalisme en crise.

L. D.

Handicap: l'inclusion des élèves attendra

Le 26 avril se tenait une énième conférence nationale du handicap. Le collectif Handicaps, regroupant 52 associations, a décidé de la boycotter.

Son président s'est expliqué en ces termes : « Je suis convaincu que l'on aura de beaux discours mais cela ne suffit plus : nous voulons des actes et des financements pour les accompagner. »

Dans le domaine scolaire, le pouvoir se targue d'avoir augmenté l'accueil

des élèves en situation de handicap depuis l'adoption de la loi sur l'école dite inclusive de 2005. Si le nombre de ces jeunes scolarisés en classes ordinaires est effectivement passé de 134 000 en 2004 à 430 000 aujourd'hui, cela ne dit rien du nombre d'enfants

et d'adolescents toujours privés de scolarité ni de la qualité de l'enseignement qui leur est dispensée.

Selon diverses associations, 76 % des enfants polyhandicapés ne sont toujours pas scolarisés. Parmi ceux qui le sont, 69 % d'entre eux vont en cours moins de 6 heures par semaine.

Et que dire de la prétendue inclusion de ceux

qui ont la possibilité d'obtenir une place en classe ordinaire ? Le personnel accompagnant (AESH), en nombre insuffisant, et les enseignants, non formés pour la grande majorité d'entre eux et confrontés à des classes surchargées, font de leur mieux pour aider ces jeunes, en ayant clairement conscience qu'ils ne peuvent les accompagner comme il se doit.

Une véritable inclusion nécessiterait, à l'inverse, de déployer des moyens humains et financiers indispensables à l'épanouissement de tous les élèves. Ces moyens existent et n'ont même jamais été aussi importants. Mais, pour l'État, l'aide et l'accompagnement des capitalistes passent avant tout le reste.

David Mencas



La fête de Lutte ouvrière

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles



La fête de Lutte ouvrière permettra à ceux qui veulent se battre pour un monde meilleur de se retrouver durant trois jours d'échange, de joie et de fraternité.

Mobilisations contre la réforme des retraites,

hausse des prix, guerre en Ukraine, crise climatique, les sujets à débattre sont nombreux. Ce sera l'occasion d'affirmer que l'idéal communiste, révolutionnaire et internationaliste est bien vivant et constitue la

seule perspective d'avenir pour l'humanité.

Rassemblement politique, la fête sera aussi un lieu de culture, de lecture, de musique, de théâtre et de liberté, où la gastronomie aura toute sa place.



PHOTOS LO

Meetings de Nathalie Arthaud

dimanche et lundi à 15 heures

Sur les scènes

- **Graines de sel**
Chanson française, influences rock
- **Les Dames de la Joliette**
Chansons de combat des rives de la Méditerranée
- **Cumbia Ya!**
Orchestre de onze musiciens de cumbia
- **Évelyne Gallet**
French folk, chansons françaises irrévérencieuses
- **Sidi Wacho**
Cumbia Hip-Hop-Balkans
- **Laurent Larcher Trio**
Jazz
- **Blick Bassy**
Indie Pop/Afro-Soul
- **The Moonlight Swampers**
Reprises rock
- **Le Cabaret Lip**
par la Compagnie L'Occasion
- **HYL**
Rap



Aux chapiteaux Marx et Engels

Des historiens, des réalisateurs, des auteurs, présenteront et débattront de leurs ouvrages ou de leurs travaux.

- **William Blanc** : la fascination du Moyen Âge
- **Mehdi Charef** : *La lumière de ma mère*
- **Comité des sans-papiers de Vitry**
- **Laurence De Cock** : *Une journée fasciste*. Les diffamations contre l'instituteur Célestin Freinet
- **Christophe Darmangeat** : *Justice et guerre en Australie aborigène*
- **Alizée Delpierre** : *Servir les riches – Les domestiques chez les grandes fortunes*
- **Gérard Delteil**, auteur de romans policiers
- **Philippe Faucon**, réalisateur du film *Les harkis*
- **Abdellah Fraygui et Abdallah Moubine**, pour leur livre *Des vies pour l'égalité*
- **Anthony Galluzzo** : *Le mythe de l'entrepreneur – Défaire l'imaginaire de la Silicon Valley*
- **Laure Godineau et Michèle Audin** : *La Commune de 1871 en images*

- **Nicolas Hatzfeld** : *Les frères Bonneff, reporters du travail*
- **Serge Herberg** : *Mange et tais-toi*. Un nutritionniste face au lobby agro-alimentaire
- **Jean-Yves Le Naour**, auteur du documentaire *1871, La Commune – Portraits d'une révolution*
- **Anne Marchand** : *Mourir de son travail aujourd'hui – enquête sur les cancers professionnels*
- **Jean-Jacques Marie** : *La collaboration Staline-Hitler*
- **Florian Mathieu** : *L'astronomie et le mouvement ouvrier vers 1900*
- **Jean-Yves Mollier** : *Histoire de la concentration dans le monde du livre*
- **Quentin Muller** : *Les esclaves de*

- l'homme-pétrole*
- **Judith Perrignon**, romancière : *Là où nous dansions*
- **Renaud Piarroux**, biologiste, à propos de l'histoire des épidémies
- **Marc Plocki**, sur Maurice Rajsfus, historien-militant
- **Fabrice Riceputi** : *Des Maurice Audin par milliers*
- **Thomas Rose** : *Les socialistes en France de 1871 à 1914*
- **Mylène Stambouli**, avocate, sur le durcissement des lois contre les migrants
- **Mathieu Verdeil**, réalisateur du documentaire *Claude McKay, de Harlem à Marseille*
- **Louis Witter** : *La Battue – l'État, la police et les étrangers*

Présentation de livres : *Les Carnets de la Révolution russe*, de Nikolaï Soukhanov * *Seuls les fous n'ont pas peur*, de Georg Scheuer * *Sur les piquets de grève, les femmes dans la grande grève des mines de l'Arizona de 1983*, de Barbara Kingsolver * *Vendus contre des obus*, d'Alexeï Kozlov * *Les Écrits militaires de Léon Trotsky*, par **Jean-Jacques Marie** * Les articles du *New-York Daily Tribune* de Marx et Engels, par **Marion Leclair** et **Alexia Blin**

Au Carrousel de la Connaissance

Luttes des classes et démocratie

Spectacle audiovisuel de 45 minutes

Le Préhisto-parc

Conférences avec des archéologues

- **Olivier Blin** : la cuisson des céramiques
- **Philippe Lorquet** : le fer, des étoiles au haut-fourneau
- **Maxime Remicourt et Sarah Beiger** : les statuettes en argile
- **François Desset** : le plateau iranien et l'émergence de la civilisation
- **Anne Hauzeur** : la fouille du cimetière du Vigneau
- **Vincent Mourre** : l'art préhistorique

Mini-conférences et ateliers

Les classes sociales et l'État en Égypte ancienne • Les Papous de Nouvelle-Guinée • Reconstitution d'un tour de potier • Évolution biologique et culturelle • S'initier aux fouilles • L'apport du feu au développement de l'humanité • Le four à céramique • Initiation au tissage • La diversité des couleurs de peau et leurs origines • Histoire de la préhistoire

Arboretum

Cent dix espèces d'arbres du monde entier.

Huit visites commentées : Les écorces • L'arbre, quel être étonnant ! • Les arbres voyageurs • L'arbre sensuel • L'arbre et les poètes • dix arbres, dix histoires et une surprise ! • Le sexe sans complexe • À l'écoute des oiseaux de l'arboretum

Conférence de Jérôme Rousselet, entomologiste :

arbres d'ici, insectes d'ailleurs

Documentaire : *Le Génie des arbres – les meilleurs alliés des hommes*

Exposition de l'association A.R.B.R.E.S., les arbres remarquables

Ateliers de la cabane : La domestication des agrumes • Le bois, c'est coton • Des graines étonnantes • Le tour à bois • Mesurez un arbre • Le bananier

Animations

- **Grand bal du dimanche soir**
- **Le feu d'artifice**
- **Le Cirque Ülher**
- **Le manège**
- **Le Petit train**
- **Le Fil tendu**
- **Le mur d'escalade**
- **La flash-mob de caisses**
- **La musique dans les allées**
- **La simultanée d'échecs...**





La fête de Lutte ouvrière

Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles



Cité des Sciences

Conférences-débats

Valérie Delattre, archéologue et anthropologue : les grandes épidémies de peste revisitées par l'archéologie

Patrick Berche, médecin : les pandémies virales contemporaines

Claire Mathieu, chercheuse en informatique fondamentale : ChatGPT

Paul Verdu, anthropologue et généticien des populations : la diversité des couleurs de peau

Pierre-Olivier Lagage, astrophysicien : les images du télescope spatial James Webb

Vincent Mourre, archéologue : les outils en pierre et les capacités intellectuelles de nos ancêtres

Patrizia D'Ettoire, biologiste : les fourmis et leur monde d'odeurs

Olivier Lambert, paléontologue : quand les baleines marchaient sur la terre ferme

François Desset, archéologue, déchiffreur d'une écriture de l'Iran ancien : faire revivre les langues anciennes

Dalila Bovet, éthologue : l'intelligence des oiseaux

Antoine Balzeau, paléontologue : une brève histoire des origines de l'humanité

Bahia Guellai, enseignante en psychologie du développement : pas d'écran avant trois ans : doit-on culpabiliser les parents ?

Roland Salesses, biologiste moléculaire : le cerveau cuisinier

Edwin Roubanovitch, ethnomusicologue : la musique à la préhistoire

Alain Riazuelo, astrophysicien : l'aventure de la Terre

Étienne Klein, physicien et philosophe des sciences : la démarche scientifique

Michel Viso, exobiologiste : les défis pour aller sur Mars

Mini-conférences

- **Énergie et réchauffement de la planète**
- **L'histoire des nombres**
- **L'influence des mathématiques arabes**
- **Le cerveau et la pensée**
- **La vaccination**
- **Intelligence artificielle**
- **Le télescope spatial James Webb**
- **Internet**
- **Les virus sont (aussi) nos amis**
- **COVID et réanimation**
- **Température ressentie**
- **Les batteries**
- **Statistiques et tests des médicaments**
- **L'aventure du livre**
- **Monstres, dragons et extra-terrestres, la logique du vivant**
- **Féminin-masculin**
- **L'histoire de la tuberculose**
- **Épidémies et calculs**
- **L'intelligence des singes**



Cinémas

- **Les Harkis**, de Philippe Faucon.
- **De nos frères blessés**, de Hélier Cisterne. L'histoire de Fernand Yveton.
- **Annie colère**, de Blandine Lenoir. Militante du MLAC.
- **R.M.N.**, de Cristian Mungiu. Travailleurs du Sri Lanka en Roumanie.
- **Nos frangins**, de Rachid Bouchareb. Sur le meurtre de Malik Oussekiné en 1986.
- **La conspiration du Caire**, de Tarik Saleh. Lutte de pouvoir entre les élites religieuses égyptiennes.

- **La nuit du 12**, de Dominik Moll. Enquête policière sur un féminicide.
- **Les miens**, de Roschdy Zem. Chronique familiale.



Documentaires : Claude McKay, de Harlem à Marseille, de Mathieu Verdeil * 1871, La commune – Portraits d'une révolution, de Cédric Condon * Mauvaises filles, de Emerance Dubas * The Wobblies, de S. Bird et D. Schaffer

Cité des Arts

Ateliers, danse, conférences, concerts de musique commentés, calligraphie, modelage, peinture, sculpture, chant... Mille et une manières de s'initier et de pratiquer les multiples formes artistiques. **Marlène Assayag**, cantatrice : conférence chantée

sur l'opéra • **Cathy Berberian**, cantatrice : la musique contemporaine • Reproduire les tableaux de maîtres • Karaoke révolutionnaire • Apprendre une chorégraphie • Le chant romantique allemand • Le théâtre de masque • La calligraphie arabe • La

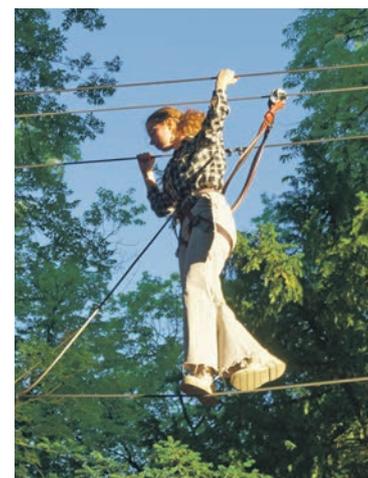
peinture abstraite • Le collage • Le modelage • Le Slam • L'opéra japonais • L'aquarelle • La fabrication du rouge en peinture • Le vitrail gothique • Le Radeau de la Méduse • Rembrandt • L'estampe japonaise • Le jazz • L'art de la mosaïque...

Forums de Lutte ouvrière

- Les révolutionnaires et la guerre en Ukraine
- Automobile : explosion des profits, exploitation accrue !
- Hôpitaux : progrès techniques et catastrophe sociale
- La lutte pour un syndicat de combat et démocratique à PSA/Stellantis – Poissy
- Cheminots : mobilisations sur les retraites, salaires et conditions de travail

Parcours dans les arbres

Un parcours homologué dans les arbres pour se faire peur en toute sécurité, sous la surveillance de moniteurs diplômés : tyroliennes, ponts de singe, échelles. Rien ne manque pour jouer les Tarzan sur trois parcours de difficulté progressive. Attention ! Accessible sous conditions d'âge (14 ans minimum) et de taille (1,50m minimum). Tarif : 5€



Et encore

- Les cinq librairies
- La Place aux jeunes
- La garderie
- Le Village médiéval
- La Cité politique
- La Roulotte de la science
- Des expositions
- Des dizaines de stands de nourriture

Côté pratique

La fête se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise, le week-end de la Pentecôte : le samedi 27 mai de 11 h à 23 h, puis sans interruption du dimanche 28 mai à 9 h jusqu'au lundi 29 mai à 20 h.

La carte d'entrée

La carte est valable pendant les trois jours de la fête. Elle coûte 20 euros en prévente, 25 euros sur place. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Les bons d'achat

Pour obtenir à l'avance 20 % de réduction sur tous vos achats à l'intérieur de la fête, des bons d'achat sont disponibles. Payés 4 euros, ils valent 5 euros pendant la fête.

Cartes et bons d'achat sont disponibles auprès de nos militants et sur Internet.

Pour venir

Train : Gare de Presles-Courcelles (ligne H depuis la gare du Nord) – départ toutes les heures à partir de 6 h 34 – 38 minutes de trajet.

Cars gratuits depuis le métro Saint-Denis-Université (ligne 13) : samedi 10 h à 17 h – dimanche 8 h à 17 h – lundi 8 h à 14 h.

Voiture : merci de respecter les signalisations et les parkings réservés.

Renseignements, programme, vente de cartes et bons
fete.lutte-ouvriere.org



20€

Grande-Bretagne : les grèves pour des salaires continuent

Quoi que prétende le gouvernement Sunak, la hausse du coût de la vie en Grande-Bretagne reste très élevée. C'est pourquoi, en dépit de son incessante propagande antiouvrière, le nombre de grèves pour exiger des meilleurs salaires se maintient lui aussi à un haut niveau.

D'après les porte-parole gouvernementaux, les prix devraient se stabiliser fin 2023. Ils se permettent donc d'affirmer que les revendications salariales n'ont plus vraiment lieu d'être. Ces gens-là n'ont aucune honte, alors que le bas niveau des salaires et des pensions pousse de plus en plus de personnes à travailler au-delà de l'âge légal de la retraite (66 ans pour les hommes et les femmes). En 2022, on comptait même un demi-million de travailleurs

de plus de 70 ans. Quant à la hausse des prix, elle s'élève à 13 % sur un an et à 19 % pour la nourriture, alors que le pouvoir d'achat des salaires a baissé d'un tiers depuis 2008.

Le mois d'avril a été marqué par une grève de quatre jours des internes, qui avaient déjà fait grève trois jours en mars. Représentant plus de 50 % des médecins hospitaliers, ils s'estiment à juste titre surmenés et sous-payés, car leur salaire a perdu un quart de son pouvoir

d'achat depuis 2008. Leur revendication d'une augmentation de 35 %, jugée irréaliste par le gouvernement, est largement soutenue dans l'opinion publique, qui sait que le système public de santé (le NHS), en crise profonde, ne tient que grâce à ses travailleurs.

Mardi 2 mai, c'était au tour des enseignants d'Angleterre et d'Irlande du Nord de se mettre en grève pour la cinquième fois depuis début 2023. Une école sur deux devait être fermée. Leurs syndicats refusent l'augmentation de salaire de 4 % avancée par le gouvernement, car elle équivaudrait à une baisse du salaire réel. Instituteurs et professeurs protestent aussi contre le manque de moyens dans le



« Les applaudissements ne paient pas les factures. »

primaire et le secondaire, où les effectifs par classe ont explosé ces dernières années, du fait de la pénurie d'enseignants.

Quant aux infirmières, elles ont refait grève le 30 avril et le 1^{er} mai. La prolongation de leur grève jusqu'au 2 mai a été interdite par le gouvernement, sur la base d'une argutie juridique. Cela confirme sa détermination à user de tous les moyens contre une contestation qu'il continue de craindre. Enfin, du 1^{er} au 6 mai, des dizaines de milliers de fonctionnaires devaient se mettre de nouveau en grève à l'appel du syndicat des services publics.

La vague de grèves amorcée en juin dernier ne s'esouffle donc pas. En même temps, de nombreux travailleurs sont frustrés par la façon dont les dirigeants de leurs syndicats gèrent cette remontée de la combativité. Car, depuis des mois, ils ont été des centaines de milliers à faire grève en pointillé, les uns après les autres, ou les uns à côté des autres, sans que les états-majors syndicaux proposent un mouvement d'ensemble. Ainsi les conducteurs de train syndiqués au RMT seront en grève le 13 mai, mais les conducteurs syndiqués à l'ASLEF

la veille ! La conséquence de cet émiettement systématique des luttes, c'est qu'aucune avancée majeure n'a encore été arrachée. Voilà le bilan des prétendus stratèges à la tête des appareils comme Unite et Unison, pourtant forts de plus d'un million d'adhérents chacun.

Chez les cheminots, les postiers et les infirmières, l'heure est à de nouvelles consultations. En effet, du fait d'une loi introduite en 2016, quand des syndiqués se prononcent en faveur de la grève, leur vote ne donne mandat au syndicat que pour six mois. Or l'inefficacité des grèves jusqu'à présent pourrait détourner certains de ce choix. Les grèves sont pourtant la seule voie à suivre, à condition qu'elles soient prises en main par les travailleurs eux-mêmes. Unis, leur force serait irrésistible

En attendant, samedi 6 mai, des millions seront jetés par les fenêtres à l'occasion du couronnement de Charles III. Et les grands groupes du FTSE 100 (le CAC 40 britannique) versent des milliards à leurs actionnaires. Les travailleurs d'outre-Manche ont bien raison de réclamer leur dû !

Thierry Hervé

Méthodes de gangster

En Grande-Bretagne, les factures d'énergie des particuliers ayant doublé de l'automne 2021 à l'automne 2022, les grands patrons du secteur se sont protégés contre les impayés en poussant à l'installation de compteurs prépayés. Ces boîtiers ne fonctionnent que si le client met du crédit sur sa carte : pas de crédit, et c'est la coupure du gaz ou de l'électricité, ce qui est arrivé à plus de trois millions de Britanniques l'an passé.

Ces boîtiers sont désormais présents dans plus de 3 millions de foyers pour le gaz et plus de 4 millions

pour l'électricité. Mais ce n'était pas encore assez pour ces racketteurs. Cet hiver, face à l'augmentation continue des impayés, ils ont fait installer de tels compteurs chez certains de leurs clients les moins solvables en leur absence et de force, sans même les prévenir de leur passage. Devant le tollé provoqué par ces méthodes, ces opérations dignes de gangsters ont été suspendues fin février. En attendant leur reprise quand les températures recommenceront à baisser ?

T.H.

Soudan : les massacreurs financés par l'Union européenne

Au Soudan, le cessez-le-feu signé le 25 avril a été suivi d'un second, aussi peu respecté. La population continue de subir, prise entre les feux des deux généraux qui s'affrontent, Hemetti et Al-Bourhane.

Les pays de l'Union européenne se sont pressés de rapatrier leurs ressortissants. Ils appellent à la cessation des combats. Mais il faut rappeler que cette même Union européenne a su utiliser les bourreaux de Khartoum contre l'immigration africaine.

À partir de 2016, des millions de dollars ont été versés au Soudan pour arrêter les migrants de la corne de

l'Afrique, notamment érythréens, qui fuyaient vers l'Europe. L'ancien dictateur Omar el-Béchar, ainsi que des généraux comme Al-Bourhane, s'en sont alors mis plein les poches. Quant à Hemetti, ses troupes, les janjawids rebaptisés Forces de soutien rapide, ont été envoyées boucler la frontière entre la Lybie et le Soudan. Elles venaient de massacrer au moins 10 000 personnes au

Darfour et de provoquer l'exode de 300 000 autres. Avec l'argent de l'Union européenne, ces soudards ont pu utiliser les mêmes méthodes contre les migrants. Tortures, chantage, extorsions de fonds, emprisonnement, ont été le lot de celles et ceux qui tentaient de passer en Lybie pour atteindre la Méditerranée.

Les grands défenseurs des droits de l'homme que prétendent être les dirigeants français, italiens ou allemands ne pouvaient ignorer ces faits. Ils ont délibérément choisi de fermer les yeux.

Daniel Mescla



Des Soudanais quittent le pays.

Union européenne : une attaque de plus contre les migrants

Le 20 avril, le Parlement européen a voté quatre textes d'un nouveau projet de règlement sur l'asile, voulu depuis 2019 par l'Union européenne (UE). C'est un nouveau règlement anti-pauvres, qui vise à durcir les conditions d'accueil et à faciliter les possibilités d'expulsion des migrants jugés illégaux.

Aujourd'hui, les demandes d'asile sont instruites dans le pays d'arrivée dans l'Union européenne, à savoir bien souvent l'Italie ou la Grèce. Via ce règlement, dit de Dublin, les puissances les plus riches, dont la France, se défaussent sur ces pays. Dans le nouveau projet, visant à uniformiser les

procédures et l'accueil, les députés voudraient que les réfugiés puissent déposer leur demande dans les pays où ils disposent d'un « lien significatif », tel que des attaches familiales ou un lieu où ils ont étudié, ce qui aboutirait à les répartir davantage entre les pays européens. Le contenu du projet n'a rien à voir avec

cet emballage humanitaire. Il institue un filtrage, un contrôle préalable et systématique aux frontières de l'UE, qui comprendrait l'enregistrement de données biométriques dans la base de données Eurodac. Il contient une disposition selon laquelle les personnes ressortissantes de pays extérieurs à l'UE et ne remplissant pas les conditions d'entrée seraient considérées comme n'ayant pas franchi les frontières. Un système d'alerte informerait alors les États concernés, afin d'accélérer les expulsions.

L'objectif entre autres

est d'étouffer le scandale suscité par le blocage des navires humanitaires qui ne trouvent aucun port pour accoster après avoir secouru des réfugiés. Ce fut par exemple le cas de l'*Ocean Viking* en novembre 2022, finalement autorisé à accoster à Toulon, mais dont la France refusa d'accueillir près de la moitié des rescapés. Jusqu'à présent, ces épisodes donnaient lieu à des joutes diplomatiques, relayées par les médias, ce que l'UE voudrait éviter. Il est également probable que les gouvernements cherchent à coordonner

leurs quotas en fonction des revendications d'une partie du patronat, comme celui de la restauration, inquiet de ne pas pouvoir trouver une main-d'œuvre sous-payée.

En fait, la France ainsi que la plupart des pays européens pourraient sans problème accueillir tous les réfugiés. Ce serait un geste de justice élémentaire. En dressant des barrières matérielles et administratives les gouvernements les condamnent à mourir en Méditerranée, dans la Manche ou dans les geôles de Libye.

Thomas Baumer

Allemagne : grève chez Galeria contre les licenciements et pour 450 euros d'augmentation !

Chez Galeria Karstadt Kaufhof, l'une des plus importantes chaînes de grands magasins des centres-villes allemands, plusieurs milliers de salariés, notamment les vendeuses, ont fait grève plusieurs journées au mois d'avril, à la fois contre des licenciements et pour des augmentations de salaire.

Ci-dessous des extraits de l'éditorial du mensuel Das rote Tuch de nos camarades du Bund Revolutionärer Arbeiter (UCA) à ce sujet. Cette grève a lieu dans un contexte où d'autres travailleurs qui ne peuvent pas facilement se défendre ont fait grève pour des augmentations de salaire, comme des chauffeurs poids-lourds de pays de l'Est et 2 000 intérimaires chez Volkswagen.

Les actionnaires ont déposé le bilan, annoncé la fermeture de 47 grands magasins et le licenciement de 4 000 travailleurs. Après ce

premier coup de massue, ils ont déclaré que les employés restants de Galeria pourraient sauver leur emploi s'ils renonçaient à du salaire pendant trois années supplémentaires et s'ils acceptaient des horaires de travail extrêmement flexibles, et jusqu'à 60 heures par semaine. La direction de l'entreprise était convaincue que les salariés céderaient au chantage.

Au lieu de quoi plusieurs milliers d'entre eux, soutenus par le syndicat, se sont mis en grève. Les managers, les accusant de mettre

en danger le « sauvetage » de Galeria, ont menacé de poursuivre chaque gréviste en justice pour obtenir des dommages et intérêts pour le manque à gagner. Mais, pas plus que le reste, cela ne les a pas intimidés. Ils ont trop souvent entendu ces chantages et ces menaces. Il y a quelques années à peine, les travailleurs avaient renoncé à 450 euros de salaire par mois « pour sauver l'entreprise », pour assister peu après à la fermeture de 40 sites et au licenciement, déjà, de plusieurs milliers d'entre eux.

Ni les sacrifices ni les millions offerts par l'État n'ont sauvé le moindre emploi. Seules les fortunes des actionnaires ont été sauvées. Les grévistes de Galeria ne sont plus disposés à renoncer et ne veulent pas travailler pour des salaires qui ne



Les travailleurs de Galeria en lutte pour leur avenir.

leur permettent même pas de payer le loyer, l'énergie et la nourriture. Ils exigent de récupérer leurs 450 euros par mois et refusent de compenser par des semaines de 60 heures le travail des collègues que la direction veut licencier.

Ils ne se laissent plus non plus décourager par le fait que Galeria soit officiellement en faillite. Car ses propriétaires ne le sont pas, au contraire. La société mère, le groupe Signa, réalise des bénéfices qui se chiffrent en milliards. L'année dernière, Signa avait 4 milliards d'euros en réserve pour racheter une autre entreprise. Rien qu'avec cet argent, ils auraient pu continuer à payer pendant quinze ans le salaire complet de tous les travailleurs qui vont être licenciés !

Et ce ne sont que les chiffres officiellement connus. Combien d'argent a atterri sur le seul compte du principal actionnaire et milliardaire Benko ? Combien chez les requins de l'immobilier qui ont loué très cher les grands magasins à Galeria ? Combien sur les comptes des banques, qui ont encaissé les intérêts ? Avec tout cet argent, le salaire des 17 000 employés de Galeria pourrait être assuré sans problème jusqu'à la retraite, même si tous les grands magasins étaient fermés.

Alors les grévistes de chez Galeria ont mille fois raison de se battre à la fois contre les licenciements et pour des augmentations de salaire importantes !

Das rote Tuch

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 231 (avril 2023)

- Retraites : trois mois de grèves et de manifestations
- L'économie capitaliste entre ravin et précipice
- Israël : l'extrême droite, produit du sionisme et de l'oppression des Palestiniens
- Turquie : le gouvernement Erdogan : un bilan catastrophique
- Turquie : le séisme du 6 février, la souffrance des populations et les profits à venir
- Les déboires de l'impérialisme français dans ses anciennes colonies d'Afrique
- Thons, requins et aigrefins

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.



Dépenses militaires : préparation générale à la guerre

L'Institut international pour la paix de Stockholm (SIPRI) a rendu le 24 avril son rapport sur l'évolution des dépenses militaires dans le monde. Sans surprise, ce rapport note en 2022 la plus forte augmentation annuelle des budgets militaires depuis trente ans en Europe.

Ces dépenses atteignent 345 milliards de dollars, en hausse de 30 % depuis 2013, ce qui correspond à peu près au budget annuel global de la France. Mais le même rapport note qu'il s'agit d'une hausse mondiale, qui touche en premier toutes les grandes puissances, les pays impérialistes en tête.

L'étude du SIPRI chiffre les dépenses militaires mondiales en 2022 à 2240 milliards de dollars.

De quoi résoudre une bonne partie des problèmes de faim, de sous-développement, de santé, etc. Ces milliards vont tomber dans la poche des industriels du secteur, parmi lesquels des entreprises du domaine civil, comme Boeing.

D'ailleurs, aux États-Unis, dont le budget militaire a aussi augmenté pour atteindre 877 milliards de dollars, une part importante (264 milliards de dollars) est consacrée

à la « recherche et développement » qui est une aide directe à l'industrie d'armement.

En France, si la somme est plus modeste, 413 milliards en sept ans de 2024 à 2030, la part la plus importante est dirigée vers l'industrie nucléaire.

Si la Grande-Bretagne, malgré toutes ses difficultés économiques et budgétaires, reste la plus dépensière en matière militaire en Europe, 68,5 milliards de dollars en un an, elle est suivie par tous les États européens, même ceux réputés pacifistes, comme la

Suède avec une augmentation de 13 % en un an, ou la Finlande dont le budget militaire augmente de 36 %.

Quant au Japon, qui se faisait fort de rester à l'écart de cette course aux armements, il est désormais entré dans la danse en consacrant, dès 2022, 1,1 % de son PIB aux dépenses militaires, et en promettant de les augmenter à l'avenir.

Bien évidemment, la Russie et la Chine sont engagées dans cette course aux dépenses militaires, avec, officiellement déclarées, des dépenses respectives en 2022 de 86,4 milliards

de dollars pour le premier (4,1 % de son PIB) et de 292 milliards pour la Chine.

Le principal intervenant de ce rapport international note : « Nous vivons dans un monde de moins en moins sûr », ajoutant : « Les États renforcent leur puissance militaire en réponse à une détérioration du contexte sécuritaire, dont ils n'anticipent pas une amélioration dans un avenir proche. » Ce qui en termes plus crus peut se traduire par : tous se préparent à la guerre, et arrosent largement leurs industriels.

Paul Sorel



États-Unis : nouvelle faillite bancaire

Le 1^{er} mai, la First Republic Bank (FRB), théoriquement assise sur 175 milliards de dollars de dépôts, a fait défaut. C'est la troisième faillite de ce type aux États-Unis en quelques semaines.

C'est la troisième fois que l'État et les plus grandes banques sont contraints d'intervenir pour juguler la panique, la troisième fois que les banquiers, le gouvernement et la presse annoncent que c'est fini, qu'il n'y a plus rien à craindre, que le système financier est sauvé, sain et fiable.

Ces trois dérives bancaires découlent du même phénomène. Des banques locales se sont développées depuis quelques années, jouant sur le crédit gratuit proposé par la banque centrale (Fed) et la levée des restrictions réglementaires imposées aux établissements financiers après la crise de 2008. Elles ont attiré l'épargne croissante des acteurs des nouvelles technologies, concentrant leurs dépôts et leur proposant des rendements élevés et des prêts à des tarifs défiant toute concurrence. Ces banques, comme leurs sœurs du monde entier et avant tout comme les grandes puissances de Wall Street, prêtaient à intérêt les fonds que l'État leur avançait gratuitement. Et,

comme toutes les banques, elles permettaient à leurs actionnaires de participer au prorata de leur capital au grand banquet des exploités.

Mais, même pour les petits malins, les beaux jours n'ont qu'un temps. Devant les risques d'emballement de l'inflation, la Fed, en accord avec le gouvernement et après avoir consulté les grands banquiers, a commencé à relever le taux du crédit. Il est passé en quelques mois de 0 à 5 et

bientôt 5,25 % pour les prêts à court terme. Cela a immédiatement bloqué la pompe à finances des petits établissements bancaires et suscité la méfiance de leurs déposants, qui ont commencé à vider leurs comptes.

Ainsi, en une semaine, la First Republic Bank a dû se procurer 100 milliards de dollars pour faire face aux retraits de ses déposants. Ne pouvant plus se financer auprès de la Fed, elle a été contrainte de vendre à perte des actifs, accélérant la panique de ses clients et de ses actionnaires. L'action de FRB a perdu 97 % de sa valeur, jusqu'à ce que l'administration déclare la

banque en faillite.

JPMorgan, la plus grande banque américaine, a repris pour une bouchée de pain ce qu'il reste des actifs et des affaires de FRB, arrêtant ainsi la panique. Le prétendu sauveur fait une excellente affaire. Son président évalue à plus de deux milliards de dollars le bénéfice d'une opération entièrement organisée et garantie par l'État fédéral. La Bourse ne s'y est pas trompée et l'action de JPMorgan a pris 2,5 %. Les gros poissons mangent les petits et les grandes banques ramassent les mises des petits bourgeois avides d'argent facile. Rien de plus banal depuis

que les banques existent.

Pourtant, l'épisode révèle l'impasse où se débat la Fed et, derrière elle, l'ensemble des institutions financières et politiques du monde impérialiste. Depuis des dizaines d'années, et plus encore depuis la crise financière de 2008, les États ont arrosé les marchés financiers, comptant sur l'argent facile pour faire tourner l'économie et maintenir les profits au plus haut.

Ils ont ainsi constitué une gigantesque bulle de capitaux circulant à la vitesse d'Internet, en quête permanente de rendement. Désormais, continuer l'argent facile c'est alimenter la spirale inflationniste. Arrêter l'argent facile, c'est risquer de déclencher une crise immédiate, comme le montre le contrecoup instantané des faillites des petites banques américaines sur les Bourses mondiales et sur les autres banques.

Mardi 2 mai, la panique consécutive à la faillite de FRB était circonscrite. « Jusque-là tout va bien », affirment ceux qui prétendent diriger le monde. C'est aussi ce que disait un homme tombant d'un gratte-ciel en passant devant la fenêtre du onzième étage.

Paul Galois



États-Unis 1943 : la grève des mineurs

Le 1^{er} mai 1943, une grève pour les salaires éclatait dans des centaines de mines de charbon et d'anthracite américaines. En pleine guerre mondiale, une partie de la classe ouvrière entamait une lutte pour ses propres intérêts malgré une pression antigrève considérable.

Neuf ans avaient passé depuis qu'en 1934 les travailleurs, écrasés par le patronat, victimes de licenciements massifs à la suite de la crise de 1929, avaient commencé une contre-offensive. Jusqu'en 1941, une vague de grèves avait secoué tous les secteurs de l'économie américaine, malgré le boulet de l'appareil de la fédération syndicale pro-patronale AFL. Pour ne pas se laisser déborder par des ouvriers en lutte prêts à affronter leurs patrons et les forces de police que l'État jetait contre eux, une partie des bureaucrates syndicaux avaient rompu avec l'AFL et créé une centrale concurrente et plus combative, le CIO, dont John L. Lewis, à la tête du syndicat des mineurs depuis 1920, avait été l'un des initiateurs.

L'entrée en guerre des États-Unis en décembre 1941 avait mis un coup d'arrêt à cette puissante offensive ouvrière. Le président démocrate Roosevelt avait institué en janvier 1942 une commission nationale du travail, censée arbitrer les litiges entre patrons et ouvriers pour éviter les grèves. En juillet de la même année, cette commission, regroupant patrons, dirigeants syndicaux et hauts fonctionnaires, avait décrété un blocage des salaires.

L'industrie américaine tourna alors à plein régime pour la guerre et les profits. Les trois-quarts des commandes d'État, en valeur, bénéficièrent à 56 très grandes entreprises. Malgré le plein-emploi – même les femmes et les Noirs accédaient à des emplois qualifiés en l'absence des travailleurs mobilisés sous les drapeaux – et malgré les heures supplémentaires, les ménages ouvriers peinaient à s'en sortir. La guerre faisait aussi des victimes ouvrières sur ce front intérieur. En 1942, les semaines

de 48 ou 52 heures de travail et l'intensification de la production blessèrent 75 000 mineurs sur les 450 000 en activité.

Les bureaucrates ouvriers contre les travailleurs

Depuis l'entrée en guerre des États-Unis, les dirigeants syndicaux venaient en aide à la bourgeoisie américaine. « Sans demande formelle de la part [de Roosevelt], nous avons volontairement accepté de donner à notre commandant en chef notre engagement à ne pas recourir à la grève », déclara le président du CIO le 17 décembre 1941. Jusqu'alors en pointe dans la plupart des grèves, la centrale syndicale se mit à militer contre elles. Leur nombre déclina en 1942, avant de repartir à la hausse en 1943, indiquant un mécontentement ouvrier croissant face à une inflation de l'ordre de 30% depuis 1941.

Dans l'industrie de guerre, les syndicats renoncèrent aussi à ce que leurs membres reçoivent une paie double pour le travail du dimanche et des jours fériés ; ils approuvèrent l'interdiction faite aux salariés de changer d'emploi en quête d'un meilleur salaire.

Le Parti communiste américain, avocat zélé de l'alliance entre les États-Unis et l'URSS depuis qu'Hitler avait envahi celle-ci en



1^{er} mai 1943 le journal titre « Lewis rompt la promesse de ne pas faire grève ».

juin 1941, contribua à faire respecter la paix sociale et milita pour le blocage des salaires. Dans l'industrie, les militants staliniens prônaient l'augmentation des cadences. Lors des rares grèves, ils franchissaient ostensiblement le piquet pour aller travailler.

Après avoir été aux avant-postes de la lutte de classe dans les années 1930, les militants staliniens perdaient ainsi leur crédit auprès des travailleurs. Le PC, dont le principal dirigeant avait été libéré de prison puisqu'il soutenait Roosevelt, se sabordait.

Les mineurs relèvent la tête

Le contrat de travail collectif liant les syndicats aux propriétaires de mines de charbon expira le 31 mars 1943. Le 30 avril c'était au tour de celui des mines d'anthracite. Au cours des mois précédents, les négociations entre les patrons et le syndicat des mineurs avaient échoué sur la question des augmentations de salaire. Les patrons s'appuyaient sur l'État et sa commission du travail pour refuser d'augmenter le salaire de base de deux dollars par jour.

Lewis, à l'inverse des principaux dirigeants du CIO, avait soutenu l'adversaire républicain de Roosevelt aux élections de 1940. En 1942, il rompit avec le CIO et en fit sortir le syndicat des mineurs. Après une période où il avait mis lui aussi tout son poids pour arrêter des grèves non autorisées par l'appareil syndical, il avait ainsi les coudées plus franches pour accompagner le mécontentement

ouvrier. Il lui fallait désormais se faire reconnaître par l'administration Roosevelt, quitte pour cela à laisser le mécontentement des mineurs s'exprimer sous son contrôle.

Des grèves commencèrent dans les puits en avril, sans attendre de consigne de Lewis. Le 1^{er} mai, la production de charbon s'arrêta dans presque tout le pays. Contredisant les dirigeants du CIO, des syndicats locaux d'autres industries adoptèrent des motions de soutien aux mineurs grévistes. La presse bourgeoise hurla contre les grévistes sur lesquels il fallait « tirer comme sur les Japs ». Celle du PC les traita d'agents de Hitler. Roosevelt décréta immédiatement le passage des mines sous la coupe de l'État. Le Congrès passa dans l'urgence une loi faisant de la grève un crime dans les industries contrôlées par l'État.

De son côté, Lewis et l'appareil du syndicat des mineurs tenaient à montrer qu'ils avaient la grève bien en main, et ils l'arrêtèrent au bout de quatre jours pour négocier avec le gouvernement sans rien obtenir. Bien qu'en mai à Detroit 30 000 ouvriers d'usines automobiles aient fait grève pour leurs propres salaires, et 50 000 autres à Akron dans les usines de pneumatiques, Lewis les ignora. Il laissa un demi-million de mineurs reprendre les grèves du 1^{er} au 7 juin, puis du 21 au 23 juin, avant de les arrêter à nouveau.

Le gouvernement crut avoir gagné la partie. Mais le second semestre 1943 allait être émaillé de grèves

dans les mines, pas toujours déclenchées par l'appareil syndical. À la menace d'envoyer la troupe dans les districts miniers, les grévistes répondaient fièrement : « On ne peut pas extraire le charbon avec des baïonnettes. »

En octobre 1943, les grèves devinrent plus fréquentes. Lewis reprit l'initiative en relançant la grève à l'échelle nationale le 1^{er} novembre. Deux jours plus tard, le gouvernement accepta un accord pour toutes les mines sous son contrôle, qui allait ensuite être étendu aux autres. Les mineurs obtinrent alors une grande partie de leurs revendications salariales.

La bourgeoisie secouée mais incontestée

Ce succès de la fin 1943 allait provoquer un regain de grèves dans tous les secteurs. Accentué encore par la fin de la guerre, ce mouvement allait culminer en 1946 avec 4,6 millions de grévistes.

Une partie de la classe ouvrière s'était battue malgré la guerre et le chantage de l'État qui voulait la faire taire au nom de la lutte contre le fascisme. Elle s'était toutefois heurtée à l'opposition frontale de presque toute la bureaucratie syndicale, secondée par les staliniens du PC. C'est en grande partie à ceux-là que la bourgeoisie américaine, alors qu'elle menait une guerre pour la domination mondiale, doit d'avoir pu surmonter cette opposition ouvrière et empêcher qu'elle se donne des perspectives politiques.

Lucien Déroit



Un mineur accidenté au travail entouré de sa famille.

Unilin – Bazeilles : grève pour les salaires

Le 24 avril, la totalité des ouvriers d'Unilin se mettaient en grève pour des revalorisations salariales, en apprenant que les salaires avaient été augmentés dans les usines du groupe en Belgique.

À Bazeilles, près de Sedan, l'usine de 200 salariés, qui produit des panneaux de fibres de bois, était totalement à l'arrêt le mardi 25, avec 80 % de grévistes. Seuls les cadres ne faisaient pas grève. Les grévistes se relayaient pour maintenir en permanence devant l'usine un piquet de grève, très remarqué par les radios et les télévisions régionales. Dans les autres usines des Ardennes, Stellantis, la Fonte Ardennaise, Invicta, cette grève a fait beaucoup

discuter les travailleurs confrontés eux aussi à l'augmentation des prix.

Au troisième jour de grève, les négociations avec la direction se sont enchaînées. Les grévistes revendiquaient une augmentation qui ne soit pas en pourcentage, car cela favorise les plus gros salaires. Ils ont donc revendiqué 200 euros brut d'augmentation pour les salaires en dessous de 3 000 euros et 5 % pour les salaires au-dessus. Suite à



La grève à Bazeilles.

la proposition de la direction de 150 euros brut d'augmentation et 200 euros de primes, les grévistes ont décidé en assemblée générale de continuer la grève.

Jeudi 27 avril, ils ont décidé de reprendre tous ensemble le travail le

lendemain, car la majorité ne se sentait pas de continuer. Certains sont déçus d'avoir repris aussi vite, mais d'autres pensent qu'ils n'auraient pas pu obtenir plus. Tous sont convaincus, pourtant, que les propriétaires de l'usine ont les

moyens. Certains discutent du fait qu'il faudrait que les salaires soient indexés sur les prix. Conscients que ces 150 euros ne suffiront pas à compenser l'inflation, certains se disent qu'il faudra sans doute remettre cela.

Correspondant LO

Hausse du smic : baisse du pouvoir d'achat

Le smic a été revalorisé de 30 euros au 1^{er} mai. Il atteint désormais 1 383 euros net par mois.

La nouvelle augmentation du salaire minimum, après celle de 24 euros au mois de janvier, montre non pas que le smic suit la hausse des prix, mais au contraire que le pouvoir d'achat des travailleurs dégringole.

Si le smic augmente c'est que, contrairement à tous les autres salaires, il y a dans la loi une hausse automatique prévue dès que la hausse de l'indice des prix, mesuré par l'Insee, dépasse 2 %. Il n'y a là aucun cadeau aux smicards. C'est un vestige du passé, quand l'ensemble des salaires étaient en partie indexés sur les prix. Aujourd'hui, cette revalorisation est bien en dessous de la hausse réelle des prix. Sur un an, la hausse moyenne a été d'environ 6 %, mais les

prix de l'alimentation ont augmenté de bien plus, sans parler de ceux de l'énergie. Et puis, le smic augmentant petit à petit, il rattrape les autres salaires. Il est même en train de les dépasser car de plus en plus de branches ont désormais une grille de salaires dont le premier échelon est inférieur au smic. L'inflation et les hausses du smic tassent donc l'ensemble des salaires vers ce minimum, et même en dessous, car il y a des millions de travailleurs à temps partiel dont le salaire n'est qu'une fraction du smic.

Il y a eu des négociations salariales dans des entreprises. Mais les hausses salariales accordées ont été très faibles. En 2022, elles auraient été en moyenne de 5 %, ce qui est inférieur à

l'inflation officielle et bien en deçà de l'augmentation du coût de la vie pour les familles ouvrières. Et, dans de nombreuses entreprises, ce que le patron a proposé aux salariés c'est 0 % d'augmentation ! Parfois en annonçant une prime de quelques centaines d'euros, parfois pas.

Du point de vue du grand patronat, ce tassement des salaires est une double aubaine. Car les cotisations patronales sont presque nulles sur les salaires au niveau du smic.

L'inflation est une arme dans les mains du grand patronat contre les travailleurs. La seule défense efficace, c'est la lutte pour une véritable indexation de tous les salaires sur la hausse des prix, contrôlée par les travailleurs eux-mêmes.

Pierre Royan

STMicroelectronics Crolles : des morts et des blessés pour les profits

Le 11 avril, sur le site STMicroelectronics, un jeune ouvrier, sous-traitant de RTE, est mort alors qu'il effectuait du débroussaillage sur le chantier d'extension de l'usine.

Le site de STMicroelectronics occupe à lui seul, jour et nuit, près de 1 500 ouvriers pour un coût total d'environ 6 milliards. Trois jours plus tard, deux salariés de l'entreprise SOTIS se sont encastrés avec leur camionnette dans un camion en se rendant au travail sur ce même chantier : l'un est mort sur place, son collègue est grièvement blessé. Le 25, un ouvrier a chuté d'une hauteur de 7 mètres, se blessant grièvement.

Voilà les conséquences de la surexploitation et des cadences infernales imposées aux travailleurs. Mais tout va bien du côté des profits : STMicroelectronics a annoncé en 2022 le double de ceux réalisés l'année précédente, et plusieurs milliards pour les actionnaires. Un pont d'or construit avec des milliards de subventions publiques et au prix de la santé et même de la vie des salariés.

Correspondant LO

Fonctionnaires : replâtrage des bas salaires

Le Conseil des ministres du 26 avril a décidé de relever au 1^{er} mai l'IMT, l'indice minimum de traitement des agents des trois fonctions publiques.

La mesure n'est pas signe de générosité : la loi stipule qu'aucun salaire ne soit être inférieur au smic, et celui-ci augmentait quelque peu à la même date. Le point d'indice qui sert de base à la rémunération des fonctionnaires avait bien été relevé en 2022, même si son augmentation était loin d'atteindre l'inflation réelle. Mais, comme pour toute hausse de salaire

en pourcentage, l'augmentation du point d'indice avantagé ceux qui ont beaucoup de points, en particulier les hauts fonctionnaires.

Ainsi, un agent de l'État sur cinq, rémunéré dans le bas de la grille, serait payé en dessous du smic si l'IMT ne l'en protégeait pas. L'État employeur vient donc de consentir, pour la cinquième fois en quinze mois,

à augmenter parcimonieusement ses salariés, dont les plus pauvres vont donc toucher quelque 20 euros de plus par mois. « Ça ne peut pas être pour solde de tout compte », précise lui-même le ministre concerné, Stéphane Guérini, en évoquant un futur rendez-vous avec les fédérations syndicales.

On est loin en effet du solde de tout compte, car une partie importante des agents de l'État ont un contrat imposé à temps dit « non complet » dans la

fonction publique hospitalière ou « incomplet » dans la fonction publique territoriale, dans la catégorie la plus mal payée. Ils étaient 21,7 %, soit environ 200 000 dans cette dernière en 2020. Ces travailleurs ne sont par définition pas éligibles au smic. Quant aux autres salariés du bas de la grille, ils ont droit, pour atteindre ces 1 383 euros net par mois à temps plein, à une indemnité différentielle, dont l'État déduit néanmoins les éventuels avantages en nature

du travailleur, comme le repas pris sur le lieu de travail.

Pour « apporter des réponses à la question de l'inflation », ainsi que fait mine de s'interroger le ministre, c'est bien simple. Il faudra imposer des salaires décentés, pas inférieurs à 2 000 euros net pour tous, avec un rattrapage de la perte sur plusieurs années, et une indexation sur l'inflation réelle, déterminée par les travailleurs eux-mêmes.

Viviane Lafont

RATP : accident dans le métro, la direction responsable

Le 28 avril la ligne 6 est restée fermée toute la matinée : les conducteurs ont collectivement refusé de rouler en apprenant qu'un des leurs avait passé la nuit en garde à vue. Il conduisait la rame impliquée dans un accident mortel le 22 avril.

Quand un accident grave se produit, tout le monde à la RATP comprend bien qu'une enquête ait lieu. Par contre, ce qui n'est pas passé, c'est qu'un père de famille, conducteur depuis quinze ans et bouleversé par l'accident, ait été emprisonné comme un criminel. Dès sa mise en garde à vue connue, le 27 au soir, le principal syndicat à la

conduite, FO, appelait les conducteurs à se mettre en droit de retrait. Le temps que l'information circule, c'est le matin que les travailleurs ont vraiment réagi, sur la ligne 6 qui s'est donc complètement arrêtée, mais aussi sur trois autres lignes. Au même moment, un rassemblement d'une cinquantaine de personnes se tenait au tribunal

pour soutenir le collègue incarcéré, qui a fini par être libéré après sa mise en examen pour homicide involontaire.

L'enquête, comme d'habitude, cherchera certainement à déterminer qui de l'agent RATP ou de la victime est le plus responsable. Des responsabilités de la RATP et de son donneur d'ordres Île-de-France Mobilités (IdFM), en revanche, il n'est jamais question.

Elles sont pourtant déterminantes. Les installations de visualisation et les trains sont anciens, et la

maintenance se fait à l'économie, avec des suppressions de postes depuis des années. De plus le temps alloué pour faire le trajet est calculé au plus juste, et les conducteurs se voient de plus en plus reprocher les retards, alors qu'il ne s'agit justement que de prendre le temps nécessaire pour partir en toute sécurité. En outre, toujours pour faire des économies, IdFM et la RATP ont réduit le nombre de rames en circulation sous prétexte de Covid. Depuis, la fréquentation est revenue, mais le nombre

des trains est toujours réduit. Résultat : les voyageurs s'entassent dans les rames, avec des temps d'attente rallongés qui incitent à monter et descendre au dernier moment.

Les salariés qui ont tenu à marquer leur solidarité non seulement ont eu raison, mais une telle réaction, qui ne s'était pas vue depuis longtemps, est aussi un avertissement pour la direction de la RATP : elle peut nier sa responsabilité, les travailleurs savent à quoi s'en tenir.

Correspondant LO

Sophartex - Dreux : la pilule ne passe pas

À la Sophartex, un laboratoire pharmaceutique de Dreux d'environ 300 salariés, les NAO (négociations annuelles sur les salaires) ont eu lieu en avril.

La direction a eu le culot de proposer 0 % d'augmentation (après des années d'augmentations à moins de 1 %) et une prime de 300 euros, dans une entreprise qui affiche pourtant un chiffre d'affaires annuel de près de 40 millions d'euros ces dernières années.

L'ensemble des salariés

de la production s'est donc mis en grève lundi 24 avril pour réclamer au moins 7 % d'augmentation, malgré les menaces de la direction de supprimer toute prime. Après trois jours de grève, la proposition d'une prime de 1 200 euros, conditionnée à la présence, a été rejetée par la moitié des travailleurs de



la production, qui ont maintenu la grève jusqu'à la fin de la semaine et ont voté sa poursuite pour le début de semaine suivante.

Cette mobilisation fait suite à des grèves dans

plusieurs autres entreprises pharmaceutiques de l'agglomération pour arracher des augmentations de salaire.

Toute la semaine, un piquet de grève a permis aux participants de se retrouver

pour manger et discuter ensemble dans une ambiance chaleureuse. Quelle que soit l'issue de la grève, cette expérience de lutte sera précieuse pour l'avenir.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Mayotte : la chasse aux pauvres continue

Vendredi 28 avril, Gérald Darmanin a affirmé que l'opération Wuambushu « continuera le temps qu'il faudra ». Mayotte, le 101^e département français, île séparée artificiellement de l'archipel des Comores, vit donc sous l'état d'exception.

1 800 gendarmes et policiers sont mobilisés en vue de la destruction en deux mois de 1 000 cases, sous prétexte d'insalubrité, de l'expulsion de milliers de clandestins et de la « lutte contre la délinquance » en arrêtant 60 bandes criminelles.

La première destruction de bidonvilles devait démarrer dans la matinée du 25 avril mais elle n'a pas eu lieu. La juge des référés du tribunal de Mamoudzou a ordonné au préfet de cesser toute expulsion et démolition, exigeant des lieux de stockage pour les biens des personnes expulsées ainsi qu'une garantie de relogement, toutes choses que l'État est manifestement incapable de fournir. La destruction de 1 000 cases, sur les dizaines de milliers de cases des bidonvilles de Mayotte, mettrait 5 000

personnes à la rue, alors que le parc d'urgence est limité à 2 000 places et à 21 jours.

Le gouvernement a subi un autre revers, mais cette fois du côté des expulsions. Le gouvernement de l'Union des Comores, qui regroupe les trois autres îles, a annoncé qu'il ne laisserait pas descendre des bateaux les Comoriens expulsés qui n'ont pas de carte d'identité, ce qui est le cas de la plupart d'entre eux. Pour montrer malgré tout sa détermination, le préfet a expulsé sept Malgaches, trois Sri-Lankais. Il annonce aussi celle de ressortissants de pays d'Afrique de l'Est.

Sur l'île, les gendarmes se livrent à une véritable opération militaire. Les déplacements de leurs blindés et les manœuvres d'hélicoptères ont laissé penser à des

jeunes que les gendarmes se préparaient à les expulser de leur quartier. Cela a donné lieu à plusieurs batailles rangées, une occasion de surenchérir pour des politiciens. Les Comoriens sont qualifiés de cafards et le vice-président du conseil départemental de Mayotte a qualifié ces jeunes de terroristes, ajoutant : « Il faut peut-être en tuer. » Trois manifestations de soutien à l'opération Wuambushu ont eu lieu, rassemblant plusieurs milliers de personnes. Une partie des Mahorais sont excédés par le fait que leurs terres sont occupées par des squatters, que leurs voitures sont vandalisées et leurs enfants rackettés. Mais cette insécurité est le fruit de la politique de l'État, de sa défaillance en matière d'infrastructures comme des expulsions de Comoriens, qui privent nombre d'enfants de leurs parents. 80 % des habitants de l'île vivent sous le seuil de pauvreté et les bidonvilles sont peuplés d'autant de Mahorais que



LOUIS WITTER SIPA

Dans un bidonville à Mayotte.

de Comoriens. Mais il est plus facile pour l'État français et pour les démagogues de Mayotte d'embrigader des pauvres contre d'autres pauvres, au prétexte d'une indépendance et d'une nationalité qu'ils ont fabriquées et imposées.

La population de Mayotte est dans une impasse. Face aux expulsions et aux démolitions, les Comoriens vont devoir se défendre contre la gendarmerie et peut-être aussi contre ces Mahorais qui se disent prêts à agir eux-mêmes contre les

Comoriens. Déjà de nombreux habitants ne sortent plus de chez eux, se cachent de peur de se faire arrêter ou d'être pris à partie.

Pour maintenir sa présence et sa zone maritime, l'impérialisme français avait construit une pouidrière. Aujourd'hui, la mèche est allumée par la politique de l'État, les appels aux meurtres des politiciens, la surenchère de Darmanin qui, comme le dit un Mahorais, veut remplacer Le Pen dans les cœurs.

Serge Benham

Bangladesh : il y a dix ans, 1 138 morts pour le profit

Le 24 avril 2013 l'immeuble du Rana Plaza, à Dacca, capitale du Bangladesh, s'effondrait, emportant les 4 000 ouvriers, principalement des ouvrières, qui y travaillaient. On dénombra 1 138 morts et 2 500 blessés.

Les étages supérieurs de l'immeuble, construits illégalement, étaient occupés par des ateliers de confection. Des milliers d'ouvrières, courbées sur leur machine à coudre, y fabriquaient des vêtements pour de grandes marques occidentales ou japonaises. Non seulement le bâtiment n'était absolument pas prévu pour un usage industriel, mais l'alimentation électrique dépendait de générateurs installés sur les toits, dont les vibrations se transmettaient à tout l'immeuble. La veille du drame, les travailleurs avaient signalé des fissures dans les murs et alerté les services municipaux. Les responsables des ateliers de confection avaient contraint sous menace de licenciement les ouvrières à prendre leur poste, car les firmes clientes comme Benetton, Zara, Primark, Walmart, Auchan, Carrefour et les autres attendaient leurs marchandises et leurs bénéfices.

La catastrophe entraîna

une cascade de réactions. Tout d'abord les travailleurs de Dacca descendirent dans la rue en masse et, devant leur révolte, le gouvernement bengalais se hâta d'édicter une loi sur la sécurité des usines. Dix ans après, l'administration affirme que de nombreuses entreprises ont été mises aux normes. Les travailleurs, eux, manifestant une nouvelle fois pour ce sombre anniversaire, affirment que rien n'a changé, ni les salaires, ni les conditions de travail dans les milliers d'entreprises du textile qui emploient 4,4 millions d'ouvriers et qui produisent 80 % des exportations du Bangladesh. Et d'ajouter qu'aucune condamnation n'a été prononcée après la catastrophe, pas même à l'encontre des individus qui ont contraint les ouvrières à entrer dans le Rana Plaza ce 24 avril 2013.

Sous la pression de l'opinion publique, certains géants occidentaux du textile et du commerce ont

fini par signer divers codes de bonne conduite. Ils y promettent monts et merveilles, contrôle des salaires et des conditions de travail, interdiction du travail des enfants et une industrie moins polluante. En France, qui importe pour 1 milliard d'euros de textile bengalais chaque année, une loi a été votée en 2017 exigeant des entreprises qu'elles contrôlent les conditions de travail de leurs sous-traitants, y compris au bout du

monde.

On ne peut que douter de ces résolutions. D'une part, parce que les ouvrières de Dacca disent, elles, que tout continue comme avant. D'autre part, parce que les coûts de fabrication du textile au Bangladesh sont sans cesse tirés vers le bas. Les capitalistes occidentaux exigent, et obtiennent pour l'instant, d'être livrés toujours plus vite en payant toujours moins cher. Et ils menacent, dans le cas contraire,

de trouver des ouvriers sous d'autres cieux, en Éthiopie par exemple, où le salaire mensuel est encore trois fois moindre qu'à Dacca.

Cette avidité, ces mensonges et la servilité des administrations ne promettent pas seulement de nouvelles catastrophes. Elles préparent aussi de nouvelles révoltes, par lesquelles les ouvrières de Dacca vengeront leurs sœurs du Rana Plaza et bien d'autres.

Paul Galois



TASLIMA AKHTER

Après l'effondrement du Rana Plaza.